

Bureau Fédéral

Réunion du vendredi 6 décembre 2024

Présents : M. Jean-Pierre SIUTAT
Mmes Agnès FAUCHARD, Carole FORCE, Stéphanie PIOGER et Frédérique PRUD'HOMME
MM. Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Pierre DEPETRIS, Jean-Pierre HUNCKLER, René KIRSCH, Stéphane KROEMER, Paul MERLIOT, Gérald NIVELON et Alain SALMON

Invités : MM. Michel MARGUERY et Arnaud PETITBOULANGER

Excusés : Mme Nathalie LESDEMA, Philippe AUSSEUR

Assistant : Mmes Catherine BARRAUD, Océane LAUNAY, Amélie MOINE et Cécilia NKONDANI
MM. Raymond BAURIAUD, Max BRESOLIN, Jacques COMMERES, Alain CONTENSOUX (DTN-DG), Pierre-Olivier CROIZAT, Sébastien DIOT, Pascal GOUDAIL, Jérôme PRIGENT et Matthieu SOUCHOIS

N°	ANNEXES
01	2024-12-06 BF 1-HN BF Présentation DTN VFIN
02	2024-12-06 BF 1-HN Surclassement HORS REGLEMENT - LLR VFIN
03	2024-12-06 BF 5-CF5x5 Analyse des captages vidéo en NM2 - VFIN
04	2024-12-06 BF 5-CF5x5 Définition des règles pour les compétitions U15 et U18 Elite - VFIN
05	2024-12-06 BF 5-CF5x5 Organisations des phases finales (saison 2024-2025) - VFIN
06	2024-12-06 BF Support de présentation jeunesse - VFIN
07	2024-12-06 BF 2-PFE Présentation VFIN
08	2024-12-06 BF 0-SGL Sec GI VFIN
09	2024-12-06 BF 4-PCT Document PCT VFIN

Présidence – J.P. SIUTAT

1. Ouverture

Jean-Pierre SIUTAT exprime le souhait que la nouvelle équipe élue poursuive les efforts entrepris pour assurer une répartition équitable des tâches, dans un esprit de respect et de cohésion.

Il adresse ses remerciements particuliers à René KIRSCH et Paul MERLIOT, qui quittent leurs fonctions fédérales, pour leur excellent travail au sein de la Fédération.

2. Présidence

2.1. Point d'actualités

Jean-Pierre SIUTAT évoque les défis financiers à venir pour les collectivités territoriales et leurs répercussions potentielles sur le sport. Il souligne l'importance de rester vigilant face aux réductions budgétaires et d'adapter les actions aux nouvelles réalités économiques.

Par ailleurs, il salue la nomination de Marie-Amélie LE FUR à la présidence de l'ANS (Agence Nationale du Sport).

Il évoque les résultats sportifs récents : la victoire de l'équipe de France masculine et sa qualification espérée pour l'Eurobasket 2025, ainsi que la performance de l'équipe 3x3 Paris à Hong-Kong. Les parcours des équipes françaises en Euroleague, notamment celui de Paris Basket, sont également salués.

Performance – J.P. SIUTAT

3. Performance

3.1. Équipes de France

Jacques COMMERES exprime sa gratitude envers Jean-Pierre SIUTAT et l'ensemble du Bureau Fédéral pour leur engagement et leur dévouement. Il souligne l'importance de leur travail collectif et a souhaité les remercier personnellement pour leur contribution au succès de la fédération.

Il évoque :

- Le débriefing de l'Agence Nationale du Sport qui a eu lieu le 3/12 ;
- Une réunion des entraîneurs des sélections nationales jeunes prévue le 13 janvier 2025 pour cadrer le fonctionnement et rappeler les règles institutionnelles.

Alain CONTENSOUX fait un point sur plusieurs dossiers :

- La collaboration avec la LNB a permis de définir de nouvelles orientations pour la formation des jeunes basketteurs, notamment au sein des centres de formation des clubs professionnels ;
- Le projet de performance fédérale se concrétise avec la mise en place de groupes de travail dédiés à différents aspects de la performance, tels que l'accompagnement humain et la performance mentale ;
- Des discussions sont en cours avec les fédérations de rugby et de football concernant la professionnalisation des arbitres
- Les équipes de France 3x3 continuent de briller sur la scène internationale, avec notamment des résultats exceptionnels pour Team Paris ;
- Il salue la nomination de Rachid MEZIANE comme Head coach des Connecticut Suns ;
- Pas de circuit professionnel féminin avant Los Angeles 2028, contrairement aux hommes.

4. Direction Générale / Direction Technique

4.1. Points à débats – Décisions

4.1.1. Caisse de péréquation formation (Annexe 1)

Alain CONTENSOUX rappelle que la répartition des fonds de la caisse de péréquation de la formation féminine a été effectuée. Les équipes ayant obtenu le plus de points en fonction des critères définis ont perçu les sommes les plus importantes.

Il propose une redistribution des sommes pour les clubs de La Boulangère Wonderleague et de LF2.

Validation du Bureau Fédéral, sous réserve que ces clubs n'aient pas de dette fédérale.

4.1.2. Demande de surclassement exceptionnel (annexe 2)

Validation du Bureau Fédéral.

5. Délégation Haut Niveau

5.1. LFB / LF2

Carole FORCE met en évidence les conclusions de la réunion avec les clubs de la Boulangère Wonderleague. Elle souligne le contexte économique de plus en plus difficile, marqué par la diminution des subventions publiques, notamment de la part de la région Pays-de-la-Loire. Face à cette situation, il est nécessaire de réfléchir à de nouvelles stratégies de financement pour les clubs. Par ailleurs, les clubs ont exprimé des inquiétudes concernant les coûts résultant des obligations imposées par la FIBA.

Jean-Pierre HUNCKLER et Jean-Pierre SIUTAT évoquent la nécessité d'un séminaire pour travailler sur les sujets économiques.

HNO

Paul MERLIOT a présidé sa dernière réunion HNO la semaine dernière. Il remercie Jean-Pierre HUNCKLER pour sa présence. Il évoque les points suivants :

- Pénurie de candidats pour les postes de commissaires FIBA. L'âge limite est de 55 ans, ce qui exclut certains candidats potentiels ;
- Régis BARDERA prend sa retraite pour des raisons personnelles. Il est reconnu pour sa contribution à l'arbitrage français. Il est suggéré de le récompenser pour son travail.

Développement – J.P. HUNCKLER

6. Délégation Pratiques Fédérales

6.1. Point général

6.2. Points à débats – Décisions

6.2.1. Commission 5x5 – A. SALMON / A. PETITBOULANGER

6.2.1.1. Observations vidéo (annexe 3)

Alain SALMON propose d'étendre les observations vidéo des arbitres nationaux aux autres divisions où la vidéo est obligatoire en complément de la NM2 (groupements sportifs où les vidéos sont exploitables dans le cadre de l'observation vidéo) : Ligue Féminine 2, Espoirs Elite et Espoirs Pro B.

Arnaud PETITBOULANGER souligne l'importance de l'équité dans l'évaluation et propose de prioriser les compétitions dont le niveau de jeu est le plus proche.

Gérald NIVELON met en avant l'importance de la Ligue Féminine 2 et plaide pour une évaluation équitable sans priorisation des divisions.

Validation du Bureau Fédéral pour une observation vidéo en LF2, NM2, Elite et Espoirs Pro B .

6.2.1.2. Règles d'accès aux compétitions U15 et U18 Elite (annexe 4)

Alain SALMON propose que le processus de pré-candidatures/candidatures pour les Championnats de France U15 Elite et U18 Elite pour la saison 2024-2025 ainsi que le cahier des charges reste identique à celui de la saison précédente. Les clubs devront obligatoirement faire une pré-candidature auprès de la FFBB avant une date butoir au-delà de laquelle aucune dérogation ne sera accordée. La liste complète des pré-candidatures sera envoyée à chaque Ligue Régionale.

L'ensemble des documents seront envoyés via une note dans eFFBB après la validation du Bureau Fédéral (janvier ou février 2025). En complément, la Direction Technique Nationale enverra aux Directeurs Techniques Régionaux les outils d'aide à la constitution et appréciation des dossiers (tableau, préconisations DTN, ...).

Validation du Bureau Fédéral.

6.2.1.3. Organisations des phases finales (saison 2024-2025) (annexe 5)

Alain SALMON présente le récapitulatif des attributions des différentes phases finales pour la saison 2024-2025.

Validation du Bureau Fédéral.

6.2.2. Commission Jeunesse (Annexe 6)

Agnès FAUCHARD annonce que le Programme National de Formation a été reporté à une date ultérieure.

Une liquidation intégrale du stock de matériel du cahier technique destiné aux enfants de 7 à 11 ans est prévue. Une note sera adressée aux comités afin de faciliter la vente des derniers cahiers techniques à des prix attractifs.

La Semaine Olympique et Paralympique est reconduite et sera organisée par le CNOSF. Elle suggère que les fédérations mobilisent leurs athlètes pour participer à des événements locaux dans les écoles.

6.2.2.1. Demande de dérogation – prise en compte du nombre de licenciés sur le label UM (annexe 6)

Agnès FAUCHARD soumet 4 demandes de dérogations :

- Madin Grey Basket Club : la Commission Fédérale Jeunesse propose d'accorder une dérogation au label valorisation 1 étoile au club, qui n'a eu aucun licencié MiniBasket la saison 2021-2022 et de comptabiliser le nombre de licenciés pour la saison 2024-2025 au lieu de la saison 2021-2022, en raison des circonstances exceptionnelles liées à la pandémie et à la reprise de son activité.

Validation du Bureau Fédéral.

- L'USAC de Floreal, qui demande une dérogation car n'a eu aucun licencié MiniBasket la saison 2021-2022, compte tenu des difficultés liées à son environnement durant la crise Covid. Le club pourra prétendre au label valorisation MiniBasket 1 étoile UM dès qu'il aura atteint les objectifs en matière de nombre de licenciés.

Validation du Bureau Fédéral.

- Le club TWENTY 4 a également sollicité une dérogation car il n'a eu aucun licencié MiniBasket la saison 2021-2022. Toutefois, compte tenu de sa date de création très récente, septembre 2023, le club ne remplit pas les conditions d'ancienneté requises pour prétendre au label. La Commission Fédérale Jeunesse a donc émis un avis défavorable à cette demande.

Refus du Bureau Fédéral (Jean-Pierre SIUTAT s'est abstenu sur ce dossier).

Agnès FAUCHARD présente les propositions d'attribution du label EFMB 2 et 3 étoiles pour une durée de trois saisons à différents clubs (voir la suite de l'annexe 6).

Validation du Bureau Fédéral.

7. Délégation Formation & Emploi (Annexe 7)

7.1. Point général

Christian AUGER revient sur le séminaire organisé avec les Ligues Régionales, les Instituts Régionaux de Formation (IRFBB) et les Unités de Formation par Apprentissage (UFA), en collaboration avec l'INFBB et le CFA, les 29 et 30 novembre et en salue le très bon esprit général.

Il évoque les points suivants :

Le Séminaire sur la formation par apprentissage : ce séminaire a été organisé pour travailler sur le développement du CFA fédéral et sur les relations avec les unités régionales. Les discussions ont également porté sur l'élaboration d'une convention cadre de fonctionnement et les réformes potentielles de la formation par apprentissage ;

- La réforme du BPJEP est évoquée, avec un passage à un système de blocs de compétences. Un travail collectif est à engager avec les UFA membres du CFA pour le BPJEP pour déployer le nouveau cursus pédagogique d'ici 2025-2026 ;
- Les outils digitaux et la gestion des formations : présentation de nouveaux services digitaux, notamment l'outil de gestion des formations 'e-parcours'. Dix Ligues participeront à un groupe de travail pour tester cet outil ;
- Des réunions sur le service civique ont été tenues, par région, avec les clubs et les structures concernées. Le 8 décembre, une demande pour augmenter le nombre de missions de 350 à 500 pour la saison prochaine a été déposée auprès de l'Agence du Service Civique.;

Jean-Pierre HUNCKLER insiste sur la nécessité de décentraliser les formations de Basket Santé, BaskeTonik et Micro-Basket afin de réduire les coûts élevés pour des sessions lointaines et peu nombreuses.

7.2. Points à débats – Décisions

7.2.1. HNO et CFO

7.2.1.1. Définition du processus de notification des listes d'arbitres et OTM - HN et CF

Report à la prochaine mandature.

7.2.2. Commission des Officiels

7.2.2.1. Utilisation du fonds de développement de l'arbitrage 2024/2025

Arnaud PETITBOULANGER propose d'utiliser le fonds de développement pour un suivi spécifique de 27 arbitres féminins et 28 arbitres masculins par un coach externe (voir annexe 7).

La discussion porte sur la gestion des formations pour les arbitres, en particulier sur l'utilisation des 4 RTZ (Responsables Techniques de Zones) et la possibilité de former les RTZ pour qu'ils puissent eux-mêmes coacher les arbitres, plutôt que de payer un prestataire externe.

Arnaud PETITBOULANGER précise que les RTZ ont la compétence technique pour faire cet accompagnement mais n'ont pas le temps puisqu'ils ont, en particulier, un travail administratif à faire. L'idée est de tester ce coaching individuel par un prestataire externe pour la saison, si le projet s'avère positif, les RTZ pourraient reprendre cette mission si nous pouvons les dégager des autres aspects administratifs

Validation du Bureau Fédéral avec mise en place d'une mise en concurrence.

7.2.2.2. Proposition de mise en place d'un nouveau niveau statisticiens : "Territoires".

Arnaud PETITBOULANGER souligne la nécessité de créer un nouveau niveau de statisticien, intitulé "statisticien territoire", pour répondre aux besoins des clubs, n'étant pas soumis aux obligations fédérales mais qui, dans les faits, prennent les statistiques lors de leur rencontre (U18 et U15 Elite par exemple), et de permettre aux clubs candidats à l'accession en LF2 / NM1 d'anticiper la formation de bénévoles. Ce niveau intermédiaire offrirait une formation spécifique, permettant aux statisticiens débutants d'acquérir les compétences de base (voir annexe 7).

Jean-Pierre HUNCKLER et Thierry BALESTRIERE suggèrent de créer un système de formation qui facilitera l'accès sans coût direct pour les clubs.

Arnaud PETITBOULANGER précise que la CFO a déjà un formateur par ligue régionale qui sera à même de dispenser cette formation en local, et qu'une discussion pourra s'engager avec les présidents de Ligue pour les inciter à prendre en charge le cout et l'organisation de cette formation

Accord du Bureau Fédéral pour la création d'un module de formation, accessible à tous.

8. Trésorerie

8.1. Points à débats – Décisions

Jean-Pierre HUNCKLER propose deux demandes de cautionnement de Ligues :

- La Ligue Centre Val de Loire qui a un projet d'agrandissement de son siège pour pouvoir accueillir l'UFA de l'IRFBB, notamment, et d'améliorer la qualité de travail des salariés.

Validation du Bureau Fédéral.

Thierry BALESTRIERE n'a pas pris part au vote

- La Ligue AuRA qui a pour projet l'achat et la construction d'un bien pour installer le siège de la Ligue, du Comité du Rhône Lyon-Métropole, ainsi que l'implantation d'une Hoops Factory. Il est proposé une caution de 10 % de la FFBB et de demander d'entrer au capital de la société et de participer au Conseil d'Administration.

Validation du Bureau Fédéral.

Pierre DEPETRIS, Carole FORCE, Stéphanie PIOGER et Gérald NIVELON n'ont pas pris part au vote.

Jean-Pierre SIUTAT propose de réaliser une vidéo sur les Hoops pour présenter les projets à des partenaires potentiels, afin de faciliter la vente et l'expansion des projets dans d'autres villes.

9. Délégation Marque

9.1. Point général

Raymond BAURIAUD revient sur les récents événements organisés par la fédération :

- Le circuit open plus et le Kinder Joy of Moving (4 au 21 décembre) ;
- L'ouverture de la billetterie pour les finales de coupes de France ;
- Le premier conseil d'administration du musée, le 28 novembre ;

- Le voyage des gagnants du Challenge Benjamin à New York, en partenariat avec la NBA
Des négociations sont en cours pour un éventuel partenariat avec le Quai 54.

Gérald NIVELON propose de valoriser et de communiquer davantage sur la journée internationale du bénévolat, qui a lieu chaque année le 5 décembre.

10. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles

10.1. Points à débats – Décisions

10.1.1. Extension du virement pour réclamation pour toutes les divisions

10.1.2. Renouvellement des commissions

Stéphanie PIOGER rappelle que le mandat des présidents et membres des commissions fédérales est d'une durée d'un an, et tacitement reconduit pendant les 4 saisons de la mandature.

Les présidents sont désignés par le Comité Directeur et les membres validés par le Bureau Fédéral, sur proposition du président de la Commission.

Les premiers présidents pourront être désignés lors du prochain Comité Directeur de janvier ou lors du comité directeur des 28 février et 1^{er} mars .

Il est à noter que les commissions institutionnelles, disciplinaires et indépendantes (Chambre d'Appel, CCG, Comité Ethique, ...) ont un mandat qui perdure jusqu'au 30 juin 2025.

10.1.3. Recours gracieux mesure administrative conservatoire

Stéphanie PIOGER présente un dossier concernant un recours gracieux déposé suite au retrait administratif de la licence d'un jeune joueur, pour des faits graves. Le représentant légal du joueur demande la levée de la mesure afin que celui-ci puisse retrouver ses droits et pratiquer en tant que joueur.

Une mesure conservatoire avait été prise lors du dernier Bureau Fédéral en raison du comportement du joueur.

Le Bureau Fédéral décide, en l'état des procédures, le maintien de la mesure conservatoire.

11. Secrétaire Général (annexe 8)

11.1. Point général

Thierry BALESTRIERE souligne l'augmentation de 3% des licences par rapport à la saison précédente, mais une perte de 3000 jeunes licenciés masculins entre les catégories U12 et U21.

11.2. Assemblée Générale élective – Point de situation (voir annexe 8)

Thierry BALESTRIERE fait le point sur les candidatures et les modalités de vote pour l'Assemblée Générale Élective.

Il est précisé que pour les clubs ayant des dettes, la CSOEVP a demandé à ce que tous les clubs soient traités identiquement sur l'ensemble du territoire. Ainsi, si elle est dans l'impossibilité de connaître les dettes régionales ou départementales, il conviendra de ne pas restreindre le droit de vote des clubs ayant des dettes au niveau fédéral.

Alban LE BIGOT a été élu représentant des entraîneurs la semaine dernière.

11.3. Mise en concurrence du contrat d'assurance (voir annexe 8)

Thierry BALESTRIERE mentionne la publication de la consultation publique pour le contrat d'assurance des licenciés et structures. Cependant, plusieurs demandes de précisions sur le cahier des charges ont été formulées par les répondants potentiels qui nécessite un travail de l'assureur actuel pour fournir les informations nécessaires.

En réponse aux sollicitations des candidats, Thierry BALESTRIERE propose de reporter la date de remise des offres initialement fixée au 2 janvier 2025, au 10 janvier 2025.

Accord du Bureau Fédéral.

12. Délégation Clubs & Territoires

12.1. Point général

Pierre DEPETRIS informe que 30 clubs participant au dispositif 1000 coachs socio-sportifs ont été retenus. Le dispositif accompagne le développement des activités, avec un suivi des obligations des clubs, le recrutement de coachs, et la formation des membres du club. Ce programme est financé. Il y a également eu un retour positif des Comités sur ce dispositif et le projet de territoire. A noter que l'actualisation des grilles indicateurs pour la période 2024-2028 est en cours. Les Ligues ont reçu le 6 décembre un envoi pour compléter ces grilles, avec un retour attendu pour janvier 2025. Le travail de proposition de répartition des fonds fédéraux pour 2024-2025 est également en cours.

12.2. Points à débats – Décisions (annexe 9)

Gérald NIVELON soumet des propositions d'affiliations de clubs :

- ILE D'YEU BASKET CLUB

Validation du Bureau Fédéral.

- CLUB OMNISPORTS COSTA VERDE

Validation du Bureau Fédéral.

- OCTOPUS BASKET PLOUHA : le club avait initialement indiqué qu'il ne licenciait pas les loisirs, se limitant uniquement aux compétitions au sein de notre fédération. Après intervention de la fédération, le club a révisé son statut et a fait un retour favorable à la demande initiale.

La Commission Fédérale Clubs recommande toutefois que ce club soit accompagné pendant un an pour faciliter son développement.

Validation du Bureau Fédéral.

- BOYS IN THE YARD : seul l'avis favorable du Comité des îles du Nord a été reçu. En revanche, l'avis de la Ligue de Guadeloupe n'a pas encore été transmis.

Validation du Bureau Fédéral.

- JAH OBSERVERS PRODUCTIONS : un avis favorable a été émis par le Comité des Bouches-du-Rhône et la Ligue Sud, tandis que la Commission Fédérale Clubs a émis un avis réservé.

La Commission souligne que l'association doit être suivie, étant donné que son objet dépasse le cadre sportif et inclut des activités culturelles, artistiques et sociales au sein de la communauté. En conséquence, il est proposé d'affilier cette association sous convention pour une durée d'un an.

Validation du Bureau Fédéral.

- Association Basket Arnouville : la Commission Clubs demande l'autorisation de rallonger l'instruction afin de pouvoir présenter cette demande d'affiliation au Bureau Fédéral des 17

et 18 janvier 2025 en raison de l'attente du retour de l'entretien entre le Comité du Val d'Oise et le club. Cet entretien aura lieu entre le 24 décembre et le 3 janvier.

Accord du Bureau Fédéral.

- Le club Union Sportive de Rue CB Basket : il s'agit d'une demande de changement de siège social, impliquant un changement de département, plutôt que d'une simple demande d'affiliation.

Gérald NIVELON propose de rallonger le délai de validation afin de pouvoir travailler plus efficacement avec la DAJI et de finaliser l'instruction de cette demande de changement de siège social.

Le Bureau Fédéral demande une étude complémentaire du dossier.

Concernant la plateforme Modification de Structures Sportives, il est proposé son ouverture le 1er janvier 2025.

Validation du Bureau Fédéral.

Pierre DEPETRIS propose de récompenser le mémoire sur le changement climatique et le basket pour le Trophée de la Recherche RSO et de retenir l'idée de catégoriser à l'avenir ces récompenses. Après quelques échanges, il est confirmé que le deuxième candidat sera également récompensé.

Validation du Bureau Fédéral.

Pierre DEPETRIS annonce que la date limite de dépôt des candidatures au programme Dirigeantes 2024, initialement prolongée, était fixée au 30/11. Un total de 23 candidatures a été reçu, dont 6 provenant des ultramarins, sous réserve que les structures des candidats n'aient aucune dette au moment de la formation.

Jean-Pierre HUNCKLER émet une inquiétude concernant les frais de déplacement, notamment pour les candidates issues de régions où la situation économique est plus tendue. La question de l'inclusion des salariées dans le programme a également été évoquée.

De plus, un webinaire technique est prévu pour aider les clubs à remplir le dossier du label citoyen le 16 décembre 2024.

Pierre DEPETRIS fait le point sur la situation en Outre-Mer et Corse (voir annexe 9).

Stéphane KROEMER présente un bilan du programme PEP 5000 (voir annexe 9).

13. Délégation 3x3

13.1. Points à débats – Décisions

Jérôme PRIGENT annonce qu'un travail est en cours pour structurer l'organisation des tournois 3x3, incluant des formations pour les managers d'organisation et des discussions sur les responsabilités financières des organisateurs.

Des visites de sites pour les nouveaux organisateurs sont prévues en décembre et janvier, afin de les accompagner dans l'implantation des terrains. Ainsi, une réunion avec la CFO a permis d'aborder l'évolution des officiels 3x3 d'ici 2026, avec une attention particulière sur le rôle des managers d'organisation.

14. Questions diverses

Frédérique PRUD'HOMME constate une anomalie concernant une personne élue au comité directeur et candidate au programme Dirigeantes 2024. Bien qu'il ait été signalé qu'elle n'était pas licenciée, il s'avère qu'elle l'est depuis le 3 septembre.

Le 1er décembre, l'inauguration officielle du deuxième terrain 3x3, à Marseille, en présence de Frédéric SANAUR, Directeur Général de l'ANS, a eu lieu.

Gérald NIVELON annonce que la Hoops Factory de Clermont-Ferrand cessera ses activités le 31 décembre en raison de la vente des locaux et du coût du loyer. Un accompagnement par France Active est envisagé pour explorer une éventuelle réouverture.

Stéphanie PIOGER remercie Jean-Pierre SIUTAT pour tout ce qu'il lui a apporté, tant sur le plan professionnel qu'humain. A René KIRSCH, elle exprime sa reconnaissance pour son accueil et son amitié.

Michel MARGUERY remercie pour l'invitation et annonce sa dernière participation au Bureau fédéral en tant qu'élu. Il exprime sa gratitude pour les 8 années passées à la Fédération et remercie Jean-Pierre SIUTAT pour son engagement. Il affirme son ambition de valoriser la Bourgogne-Franche-Comté dans sa nouvelle mission et associe Stéphane KROEMER à cette démarche. Il conclut en remerciant l'ensemble des participants.

René KIRSCH annonce que c'est avec émotion qu'il fait ce dernier Bureau Fédéral. Il remercie Jean-Pierre SIUTAT pour son amitié et sa confiance ainsi que Jean-Pierre HUNCKLER pour son soutien.

Paul MERLIOT exprime un sentiment d'accomplissement à l'issue de son dernier Bureau Fédéral. Il souligne le privilège d'avoir contribué au développement du HNO sous la direction de Jean-Pierre SIUTAT et quitte le HNO avec la satisfaction d'avoir rempli sa mission.

Stéphane KROEMER présente les résultats de la première session de l'examen des agents sportifs. Sur 23 candidats, 5 ont été admis. Il remercie René KIRSCH pour lui avoir transmis son expertise sur ce dossier et Paul MERLIOT pour leur collaboration fructueuse sur le HNO.

Carole FORCE souligne que le Bureau Fédéral est marqué par l'émotion. Elle remercie Paul MERLIOT pour son travail au sein de la commission. Elle souhaite une bonne continuation à tous ceux qui quittent leurs fonctions. Elle souhaite également une belle retraite à Jean-Pierre SIUTAT.

Alain SALMON remercie Jean-Pierre SIUTAT pour l'opportunité qui lui a été donnée de rejoindre l'équipe il y a 12 ans. Il souligne l'importance de la collaboration avec ses collègues et s'est félicité des résultats obtenus, notamment dans le domaine de la compétition.

Christian AUGER soulève la nécessité de réévaluer les critères d'attribution du challenge Jacques DORGAMBIDE, à la lumière d'une situation récente impliquant un club en difficulté. Il rappelle avoir eu l'honneur de remettre ce prix le week-end dernier en compagnie de Philippe RESTOUT. Il exprime également sa gratitude envers Jean-Pierre SIUTAT pour la confiance accordée.

Jean-Pierre HUNCKLER exprime sa profonde gratitude pour les 14 années de formation au côté de Jean-Pierre SIUTAT. Grâce à son accompagnement, il est désormais prêt à prendre de nouvelles fonctions. Il souhaite également une bonne continuation à Paul MERLIOT, René KIRSCH et Michel MARGUERY.

15. Clôture du Bureau Fédéral et dernière prise de parole

Jean-Pierre SIUTAT livre un discours d'émotion et de souvenirs, retracant son parcours à la tête de la Fédération. Il évoque les débuts difficiles, les décisions importantes et les réussites collectives.

Il souligne l'importance de la cohésion d'équipe et de la vision partagée pour le développement du basket. Il remercie les membres du Bureau, notamment celles et ceux qui ne se sont pas portés candidat à leur réélection, soulignant leur contribution essentielle.

Enfin, il termine son discours en remerciant l'ensemble des collaborateurs de la Fédération. Il confirme sa participation au Comité Olympique jusqu'en juin 2025.